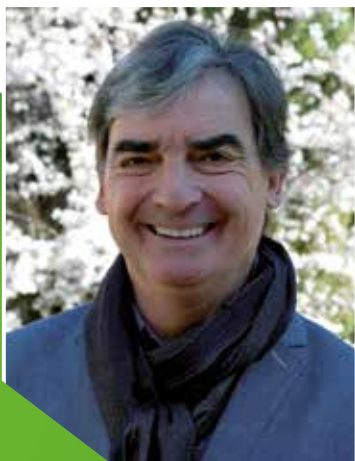




# Gapeau MAG

Magazine Intercommunal de la Vallée du Gapeau

**Francois AMAT**  
Président, maire de Solliès-Toucas



**CHÈRES HABITANTES, CHERS HABITANTS DE LA VALLÉE DU GAPEAU,**

En janvier 2018, j'ai succédé à Christian Flour à la présidence de la communauté de communes, suite à sa démission pour raison de santé.

Mes objectifs étaient clairs : apaiser les tensions antérieures, propices à l'immobilisme, et impulser une nouvelle dynamique pour nous préparer à une éventuelle entrée dans la métropole toulonnaise, tout en affirmant notre identité.

Au bout d'un an et demi, et avec l'appui de mes quatre collègues maires, nous avons réalisé des avancées notables dans des domaines aussi variés que le service incendie, le développement économique, le tourisme, la collecte des ordures ménagères, le logement, les sports, l'aide sociale, les travaux communautaires ou l'aide apportée aux communes sous forme de fonds de concours. Vous pourrez les découvrir au fil de la lecture de ce magazine. A quelques mois des échéances municipales, je formule le souhait que les ambitions personnelles ne viennent pas altérer nos actions communautaires dont le seul objectif se doit d'être l'intérêt général.

Je vous souhaite une bonne lecture ;  
Bien cordialement

## ► Sapeurs-Pompiers : nouvelles règles de financement et facture allégée

Depuis 2015, la question du financement du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) suscite au sein de toutes les communes un débat. Voire une polémique. En cause, la clé de répartition, c'est-à-dire qui paye quoi. Les factures avaient connu une forte hausse et de nombreux recours avaient été faits pour revoir les règles de calcul.

Une solution a finalement été trouvée à la fin de l'année dernière pour financer ce service indispensable, grâce à une négociation directe entre l'intercommunalité et le SDIS, comme la possibilité est offerte dans le cadre de la loi NOTRe. La Communauté de Commune de la Vallée du Gapeau au final verra sa facture baisser de près de 200 000 €. Une nouvelle clé de répartition en fonction du nombre d'habitants a été adoptée et par conséquent cette baisse sera répercutée sur toutes les communes. Un des avantages concrets à mutualiser au travers de l'intercommunalité !

Commune	Différence
BELGENTIER	- 17 926 €
LA FARLEDE	- 76 547€
SOLLIES-PONT	- 45 643€
SOLLIES-TOUCAS	- 33 086€
SOLLIES-VILLE	- 19 848€
	- 193 049 €

## ▼ Prévention :

## excellent bilan pour le CISPD en 2018

Le CISPD, c'est le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Un dispositif partenarial qui regroupe à la fois les élus mais aussi l'Education Nationale, la Ligue Varoise de Prévention, la Justice et les services de sécurité.

Tout au long de l'année, diverses actions sont menées, principalement auprès de collégiens et lycéens de notre territoire avec lesquels des sujets comme la violence à l'école ou familiale sont abordés sous la forme de pièces de théâtre interactives. La Gendarmerie Nationale intervient également pour sensibiliser aux dangers d'Internet ou pour faire passer le « permis piéton » en expliquant les dangers de la route. Les infirmières des collèges ont quant à elles formé les élèves de 4ème aux gestes de premiers secours.

Au programme aussi, une journée de découverte chez les sapeurs-pompiers et des chantiers éducatifs. Ce dernier volet a rencontré

un réel succès. Organisés à Solliès-Pont, Solliès-Toucas, Solliès-Ville et Belgentier durant l'été sur une semaine, ils proposent à des groupes d'une douzaine d'adolescents maximum de participer à l'entretien des espaces publics le matin et de bénéficier d'activités ludiques l'après-midi. Un dispositif qui sera renouvelé cette année (un chantier par commune, soit 5 chantiers).

Le CISPD se révèle très efficace et permet de sensibiliser un nombre important de nos jeunes. Les actions seront reconduites cette année, avec une nouveauté : la réactivation des cellules de Citoyenneté et de Tranquillité Publique.





## André GARRON ,

1<sup>er</sup> vice-président, maire de Solliès-Pont

### DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE, LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET L'HABITAT

Dans le cadre de mes délégations, je souhaite apporter et insuffler à notre Communauté de Communes le dynamisme qu'elle mérite pour renforcer concrètement l'attractivité de notre territoire.

Offrir la possibilité d'accès au Haut-Débit pour les entreprises, cibler la production de logements au plus près des besoins de la population de notre territoire, déployer auprès des jeunes de nombreuses actions de prévention, ce sont autant d'illustrations des politiques menées au bénéfice de nos communes et de leurs habitants. Ce sont autant d'actions qui participent à la qualité de vie de chacun et que nous devons poursuivre avec engagement, de manière collective.



## ► Montée en gamme pour l'Office du Tourisme

Le Tourisme est une des compétences de notre intercommunalité et pour remplir cette mission nous disposons d'un Office Intercommunal destiné à l'accueil des ceux qui viennent découvrir notre territoire. Cet Office du Tourisme est désormais classé en catégorie III et devrait à terme s'installer dans de nouveaux locaux, en lieu et place d'un ancien hôtel du centre-ville de Solliès-Pont.

L'ambition est de poursuivre la professionnalisation qui est en cours depuis déjà quelques temps et de renforcer le rôle de ce maillon essentiel au développement de l'activité touristique sur l'ensemble des 5 communes.

Avec ses capacités d'accueil, sa programmation culturelle de qualité, ses sites remarquables du patrimoine et ses produits du terroir, le territoire de la CCVG a sa carte à jouer et une réelle attractivité qu'il convient de renforcer encore.

## ▼ Fibre : soutien aux entreprises

En matière d'équipement du réseau Fibre, c'est l'ensemble du Var qui est concerné par un vaste plan d'aménagement piloté par le Conseil Départemental. Pour notre territoire, les études ont commencé et les travaux vont débiter dès la fin de cette année. Au final, l'ensemble des quartiers seront raccordés au réseau haut-débit.

Cependant, pour les entreprises, les besoins ne sont pas les mêmes. La nécessité de disposer d'un débit plus important, d'une sécurisation des connexions et d'une qualité de service renforcée implique d'avoir accès à un autre type d'installation que celles prévues pour le grand public, et dont le coût est plus important.

La CCVG, dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie souhaite favoriser cet accès pour les PME, qui doivent gérer au mieux leur transition numérique pour développer leurs activités. C'est dans cet esprit qu'un dispositif d'accompagnement financier a été voté et mis en place. Une aide pourra être accordée, plafonnée à 50% du montant des travaux de raccordement et pour un montant maximum de 2 000 €, aux entreprises qui le solliciteront (\*montant de l'aide par site, 3 sites au maximum). Une quarantaine d'entreprises susceptibles d'être concernées ont d'ores et déjà été recensées.



## ▼ Un Conseil de Développement à la CCVG

Notre communauté de communes vient de se doter d'un Conseil de Développement. Il sera composé de 35 membres bénévoles au maximum, nommés par le Conseil Communautaire après appel à candidature dans chacune des 5 communes, et seront issus exclusivement de la société civile (milieux économiques, culturels, sportifs, sociaux, associatifs...).

La mission : participer à la construction du projet de territoire, rendre des avis sur les grandes politiques publiques et les documents de planification tels que le Programme Local de l'Habitat. Il aura aussi à donner son avis sur la perspective de notre structure intercommunale dans un contexte métropolitain qui s'organise autour de Toulon.

## Déchets : **une collecte le dimanche**

La CCVG a décidé d'apporter davantage de services aux citoyens sans augmenter la facture payée par les habitants et de mettre en œuvre une collecte des ordures ménagères le dimanche. Il s'agit d'une collecte partielle, sur certaines zones, qui répond à un réel besoin constaté sur le terrain. Pour ce faire, la CCVG a dans un premier temps proposé à ses propres services d'assurer cette collecte, mais le personnel de l'intercommunalité n'a pas accepté cette réorganisation qui était accompagnée d'une hausse de salaire. Les élus ont donc opté pour un appel d'offre vers un opérateur privé, en consacrant à ce marché une enveloppe d'environ 150 000 €, en service le 12 mai.

## Une seconde déchetterie **à la Farlède**

Notre territoire continue de s'équiper. En complément de celle de Solliès-Pont, une nouvelle déchetterie verra le jour d'ici la fin de l'année ou début d'année prochaine sur la commune de La Farlède, dans la ZI Toulon-Est, à proximité du Pôle Agroalimentaire. La CCVG vient d'y acquérir un terrain de 6000 m<sup>2</sup>, avec l'appui financier de l'Etat et de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur. Cette installation pourra recevoir tout type de déchets : gravats, encombrants, métaux, déchets verts, D3E, textiles...

Un marché va être lancé pour la réalisation de cette équipement qui devra s'intégrer dans son environnement. Il s'agira ensuite de désigner un opérateur chargé de la gestion du site. Il sera accessible en semaine mais aussi le dimanche matin. Montant de l'investissement : 2,8 millions d'euros (dont 700 000 € de subventions). A noter qu'une partie du terrain est en train d'être revendue afin de permettre l'installation d'activités économiques, ce qui allègera la facture finale.

## Eaux et assainissement : **la rationalisation est en cours**



Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce sujet devrait, si le législateur ne change pas d'avis d'ici là, devenir une compétence pleine et entière de l'intercommunalité. L'objectif est de simplifier et rationaliser toute la distribution de l'eau ainsi que son traitement en aval. Concrètement, au lieu de la dizaine de contrats existants (actuellement 2 voire 3 contrats par communes), il n'y en aura plus que 2 à terme. Ce n'est pas une révolution mais plutôt d'une suite logique, puisque les réseaux sont déjà interconnectés et cela depuis le début de la coopération entre les communes, il y a 50 ans et la création du SIVOM en 1969.

Cette rationalisation entraîne notamment un lissage des tarifs sur l'ensemble des communes, sans que cela ait un réel impact car il n'existait pas de grande disparité entre les tarifs pratiqués jusque-là.

## **Jean-Luc VITRANT,**

Président de la commission environnement CCVG

### **ADJOINT AU MAIRE DE BELGENTIER, VICE-PRÉSIDENT DU SITTOMAT**

La commission « environnement » que je préside regroupe plusieurs domaines de compétence » : la collecte et traitement des déchets ménagers, le plan de débroussaillage et partiellement la production, l'adduction d'eau potable pour certaines communes et l'assainissement.

Des thématiques essentielles pour notre vie de tous les jours et pour notre territoire préservé, jouissant d'une qualité environnementale précieuse. Notre action vise apporter au plus près des réponses et des services pour que chacun puisse agir au quotidien, tout en prévoyant l'avenir. Et c'est ensemble que nous pourrons le faire.





## La qualité des logements à l'étude

Depuis maintenant quelques semaines, la CCVG a mandaté SOLIHA Var, un acteur associatif mobilisé au niveau national sur le sujet de l'amélioration de l'habitat. L'équipe de SOLIHA est chargée de réaliser une étude diagnostic portant sur le logement dans les 5 communes, avec l'objectif de recenser les besoins en amélioration et les travaux qui seraient nécessaires en matière de performance énergétique, de confort d'usage, d'adaptation aux personnes à mobilité réduite ou tout simplement parce qu'ils sont insalubres.

De ce diagnostic découlera la mise en place d'un programme intercommunal, permettant de mobiliser divers financements (Etat, ANAH, Région, Département ou CAF) afin que les propriétaires puissent réaliser une remise à niveau de ces logements et augmenter ainsi l'offre sur notre territoire.

## Logement : la CCVG se dote d'une approche globale

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCVG a été modifié à la mi-2018 afin de se mettre en conformité avec les orientations prévues par la loi dite « Duflot », qui a relevé de 20% à 25% la part exigible de logements locatifs sociaux sur le territoire.

Ainsi l'accent est mis sur une production de logements plus variés, notamment en direction des logements locatifs sociaux et très sociaux et qui puisse répondre à la très grande diversité des besoins, tout comme une production plus diversifiée dans sa forme, moins consommatrice d'espace, moins génératrice de déplacement, moins consommatrice d'énergie.

Par ailleurs, en septembre dernier, la décision a été prise de créer une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) qui permettra de fixer avec les bailleurs sociaux et les différentes parties prenantes, dont les locataires, les grands axes stratégiques pour les années

à venir. Cette CIL définit les grandes orientations sur le volet des attributions et ce sans se substituer aux commissions communales d'attribution des logements (CAL). L'objectif étant d'améliorer la mixité sociale dans l'ensemble des communes et des quartiers.

En parallèle de la modification du PLH, l'intercommunalité a réalisé une étude foncière afin de connaître plus précisément la ressource du territoire pour le logement, tout en s'inscrivant dans un nécessaire aménagement durable. La CCVG au travers de cette action s'engage ainsi dans une réelle stratégie foncière, qui permettra d'orienter la production de logements et la planifier dans le temps.



### Roger CASTEL,

4<sup>ème</sup> vice-président, maire de Solliès-Ville

**DÉLÉGUÉ AUX SPORTS**

La pratique d'activités sportives est essentielle et nous sommes attachés à ce qu'elle puisse se faire dans des conditions optimales. C'est pour cette raison que nous travaillons à rendre communautaires les stades de Solliès-Pont, La Farlède, comme le sont déjà ceux de Belgentier, Solliès-Toucas et Solliès-Ville. Ce maillage de complexes sportifs fera une belle harmonie pour notre Communauté de Communes.

Par ailleurs, nous étudions la rénovation de la piste d'athlétisme du stade de Solliès-Pont. Un projet qui est très important puisque nous comptons sur notre territoire aujourd'hui près de 400 licenciés. Un équipement qui profitera aussi à nos écoliers et nos collégiens dans un esprit de mutualisation.

## Les stades intercommunaux se refont une beauté



La pratique du sport, pour les plus jeunes comme pour les adultes, dans de bonnes conditions, est une des priorités de la CCVG. Et c'est pour cette raison que depuis maintenant plus de 2 ans des travaux sont mis en œuvre sur les différentes communes.

A Belgentier, c'est toute la partie vestiaire qui a été traitée, plus précisément la partie concernant le réseau d'eau chaude sanitaire. La même opération a eu lieu à Solliès-Toucas, mais le stade a également connu une transformation d'ampleur. À la place de la pelouse, un revêtement synthétique a été installé. Des travaux qui ont nécessité la pose de nouveaux drains adaptés à un gazon synthétique et d'un réseau d'arrosage automatique destiné à rafraîchir la surface de jeu en été. Un chantier important dont a aussi bénéficié le stade de Solliès-Ville à l'automne dernier. Montant des investissements : plus d'un million d'euros.

A noter que comme cela avait été prévu au début de la mandature, des discussions sont engagées pour intégrer les stades de Solliès-Pont et de La Farlède dans le périmètre de la gestion de l'intercommunalité, afin de s'assurer une politique cohérente sur notre territoire.



**Bruno AYCARD,**  
2<sup>ème</sup> vice-président, maire de Belgentier

**DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX  
ET AUX TRANSPORTS**

S'il est une mission importante pour une collectivité, c'est celle des transports et de la mobilité. Nous sommes mobilisés au quotidien pour accompagner toutes les demandes et besoins des communes et œuvrer pour l'amélioration de la voirie communautaire.

Des travaux qui mobilisent annuellement des budgets importants mais qui participent à notre qualité de vie et de déplacements. Dans la gestion des différents chantiers, la Communauté de Communes fait preuve d'une grande exigence en matière de respect des délais et de la qualité des réalisations. Cette gestion communautaire nous permet une meilleure planification et vision plus globale de notre territoire.

## Voirie : un réseau qui s'étend

Commune	Linéaire de voirie
BELGENTIER	3 860,00 m
LA FARLÈDE	11 215,00 m
SOLLIÈS-PONT	7 790,50 m
SOLLIÈS-TOUCAS	5 845,00 m
SOLLIÈS-VILLE	4376,50 m

Ce sont désormais plus de 33 kilomètres de routes et voies de circulation qui ont été transférées par les communes à la CCVG. Une compétence intercommunale qui implique une organisation de l'entretien de cette voirie qui planifie chaque année des travaux d'entretien et y consacre un budget d'1 million d'euros.

### À NOTER EN 2019, QUELQUES TRAVAUX PROGRAMMÉS :

- élargissement du chemin de Ferrantu à Belgentier,
- élargissement de la route de Solliès-Pont à Solliès-Ville,
- élargissement de la partie Sud du chemin du Picarlet à Solliès-Ville et Solliès-Pont,
- élargissement du chemin de la Font des Fabres à La Farlède,
- création d'une bande multimodale sur l'avenue D. Larrey à La Farlède,
- élargissement de la montée du cimetière à Solliès-Pont,
- élargissement du chemin des Penchiers 4<sup>e</sup> tranche à Solliès-Pont,
- réfection de l'avenue Bernard Palessy à Solliès-Pont.



## Bien vivre son âge d'or : Le CIAS à votre service

**Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCVG (CIAS) joue un rôle majeur pour améliorer la vie de nos aînés. Un lieu dans lequel on trouve de l'information mais qui accueille aussi un foyer d'hébergement et un service de soins infirmiers à domicile.**

Mutualisation et coordination, ce sont les maîtres mots qui ont guidé la création du CIAS, voici maintenant plus de 4 ans. Un point d'entrée unique qui permet de trouver des réponses à ces besoins.

Cela passe par la possibilité de disposer d'une information spécifique en fonction de sa situation, au sein du CLIC, qui organise aussi des ateliers de prévention et organise le portage de repas. Cela passe par la possibilité de trouver une place d'hébergement au sein de la Résidence Autonomie Roger Mistral et sa capacité d'accueil de 51 personnes, un lieu de vie qui propose des activités et des animations permettant de renforcer le lien social et qui promeut la bienveillance. Ou encore, la possibilité de bénéficier de soins via le SSIAD qui permet aux personnes de plus de 60 ans atteintes de pathologies dégénératives de faire appel à

des professionnels, disponibles sur une large plage horaire (6h30-22h) tous les jours de l'année.

À noter que le CIAS gère aussi un service de téléalarme. Il assure la relation entre le prestataire et les abonnés, toujours dans le cadre du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Parce que le vieillissement est un défi de notre société, parce que vieillir dans les meilleures conditions, en restant autonome chez soi est une attente forte de nos aînés, le CIAS et toute son équipe sont mobilisés pour apporter les meilleures réponses.

**N'hésitez pas à la rencontrer !**

**Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter le 04 94 33 10 60**

## Formation au BAFA : une aide pour les jeunes

Si vous avez 17 ans et que vous êtes tentés par une formation au BAFA, la CCVG peut vous aider. Un dispositif de bourse vient d'être mis en place par l'intercommunalité. D'un montant forfaitaire de 160 €, cette aide sera attribuée sans condition de ressources pour accompagner ceux qui veulent commencer leur formation théorique. Il suffit de remplir un dossier (à retirer en mairie, à la CCVG ou en ligne sur [www.ccvg.fr](http://www.ccvg.fr)) et de le remettre à la CCVG.



Juin 2019

Responsable de publication : François AMAT  
Rédacteur : Bernard MAURY  
Conception graphique : "et si..." : 06 13 09 59 96  
Impression : Sira Imprimerie : 04 94 74 00 09



## Raymond ABRINES,

3<sup>ème</sup> vice-président, maire de La Farlède

**DÉLÉGUÉ À L'ACTION SOCIALE**

La solidarité est une des missions de notre Communauté de Communes. Nous avons choisi d'avoir une approche communautaire sur le thème de l'action sociale pour pouvoir proposer sur notre territoire des services de qualité et mutualiser nos actions.

Aujourd'hui, à l'heure où en France on cherche à déployer des politiques publiques pour répondre au phénomène du vieillissement de la population, notre Centre Intercommunal d'Action Sociale joue un rôle majeur pour l'amélioration de la vie de nos aînés dont le souhait est de rester autonome chez soi. Par un effort de réorganisation depuis plusieurs années, par un véritable travail en réseau et en bonne intelligence entre les différents intervenants, le CIAS apporte une réponse de proximité et de qualité.